

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 17 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 17 octobre, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle Ostréa à Plouézec le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

BEGUIN Jean-Claude ; BILLAUX Béatrice ; BOETE Cécile ; BOULANGER Servane ; BREZELLEC Marcel ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CHAPPE Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; DUPONT Frédéric ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GRAEBER Sophie ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVE Gildas ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Éric ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GOFF Yannick ; LE GOFF Philippe ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; *LE MEUR Daniel (suppléant)* ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; SALLIOU Pierre ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; *THOMAS David (suppléant)* ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

| | |
|----------------------|------------------------|
| GAUTIER Guy | à CONNAN Guy |
| LE BLEVENNEC Gilbert | à GUILLOU Claudine |
| LE GAOUYAT Samuel | à CONNAN Josette |
| LE HOUEROU Annie | à LE MEAUX Vincent |
| LE JANNE Claudie | à LE MARREC François |
| LE LAY Tugdual | à GOUDALLIER Benoît |
| LEYOUR Pascal | à LE CREFF Jacques |
| NAUDIN Christian | à PUILLANDRE Elisabeth |
| PRIGENT Christian | à CLEC'H Vincent |
| RASLE-ROCHE Morgan | à GOUAULT Jacky |
| ROLLAND Paul | à SCOLAN Marie-Thérèse |
| ZIEGLER Evelynne | à LE GOFF Philippe |

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BERNARD Joseph ; BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHARLES Olivier ; INDERBITZIN Laure-Line ; KERHERVE Guy ; LARVOR Yannick ; LE GALL Annie ; LE LAY Alexandra ; MOZER Florence ; PRIGENT Jean-Yvon ; PRIGENT Marie-Yannick ; QUENET Michel ; SALOMON Claude ; TONDEREAU Sébastien ; VAROQUIER Lydie

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

| | |
|--------------|----|
| Présents | 59 |
| Procurations | 12 |
| Absents | 17 |

Date d'envoi de la convocation

Mercredi 11 octobre 2023

DEL2023-10-204

FINANCES

BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : DECISION MODIFICATIVE N°1

Dans le cadre de la DM d'AUTOMNE, des ajustements budgétaires mineurs de fin d'exercice sont proposés pour le budget annexe SPANC – service public de l'assainissement non collectif.

Il est ainsi proposé :

- ✓ D'augmenter les crédits du chapitre 042, en dépenses de fonctionnement de **+ 3.200 €**, et ce afin d'ajuster l'enveloppe budgétaire aux dotations aux amortissements qui devront être réalisées en fin d'exercice comptable
- ✓ D'augmenter les prévisions de recettes en investissement, en chapitre 042, de **+ 3.200 €**, les amortissements étant des écritures d'ordre caractérisées par un strict équilibre entre le mouvement en dépenses de fonctionnement et celui en recette d'investissement (*Equilibre : D042=R040*)

Afin d'équilibrer chacune des deux sections, il est proposé les ajustements mineurs suivants :

- ✓ De réduire les crédits du chap. 011, compte 6222, *Honoraires et Commissions*, de **- 3.200 €**
- ✓ D'augmenter les crédits du chap. 21, compte 2183 *Mobilier de Bureau*, de **+ 3.200 €**

| DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | Variation en DM | RECETTES DE FONCTIONNEMENT | Variation en DM |
|--|-------------------|---|-------------------|
| Chap 011 - 6222 | -3 200,00 € | | |
| Chap 042 - 6811 - Dotations aux amortissements | 3 200,00 € | | |
| TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | 0,00 € | TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT | 0,00 € |
| DEPENSES D'INVESTISSEMENT | | RECETTES D'INVESTISSEMENT | |
| Chap 21 - 2183 - Mobilier de bureau | 3 200,00 € | Chap 040 - 28182 - Matériel de transport | 1 500,00 € |
| | | Chap 040 - 28183 - Matériel de bureau et informatique | 1 700,00 € |
| TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT | 3 200,00 € | TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT | 3 200,00 € |

Entendu le rapport, et après en avoir débattu, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité décide :

- D'approuver les présentes écritures comptables de la DM n°1 du BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, qui s'équilibrent, en dépenses comme en recettes, à **0 €** en section de fonctionnement et à **+ 3.200,00 €** en section d'investissement.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Yvon LE MOIGNE